



## ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Pour un monde sans torture ni peine de mort  
Für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe  
Per un mondo senza tortura né pena di morte

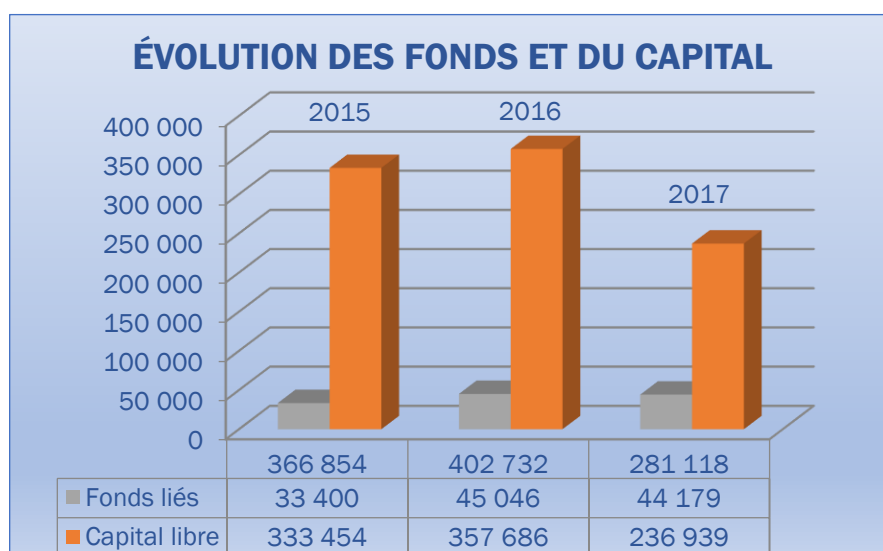


# COMPTES ANNUELS 2017

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIFS		2017	2016
<b>TOTAL ACTIFS MOBILISÉS</b>		<b>301'571.57</b>	<b>421'654.24</b>
Liquidités		233'636.44	358'771.21
Liquidités groupes ACAT		5'435.55	6'040.00
Liquidités fonds liés		43'513.73	42'563.73
Créances	1	2'290.60	1'554.40
Actifs de régularisation	2	16'695.25	12'724.90
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>681.00</b>	<b>1'361.00</b>
Immobilisations corporelles		681.00	1'361.00
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>302'252.57</b>	<b>423'015.24</b>

PASSIFS		2017	2016
<b>CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME</b>		<b>21'134.65</b>	<b>20'282.80</b>
Engagements	3	12'634.65	9'600.55
Passifs de régularisation	4	8'500.00	10'682.25
<b>CAPITAL DES FONDS LIÉS</b>	5	<b>44'178.71</b>	<b>45'046.40</b>
Fonds EMINED Cameroun		15'209.95	21'340.00
Fonds SOHRAM Turquie		28'968.76	23'706.40
<b>CAPITAL LIBRE</b>	6	<b>236'939.21</b>	<b>357'686.04</b>
Capital de l'association au 1er janvier		351'646.04	327'532.76
Capital des groupes ACAT au 1er janvier		6'040.00	5'922.05
Résultat de l'exercice	Perte	-120'746.83	Bénéfice 24'231.23
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>302'252.57</b>	<b>423'015.24</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

		2017		2016	
<b>RECETTES</b>	<b>7</b>	<b>406'979.25</b>	<b>79.3%</b>	<b>534'082.65</b>	<b>107.4%</b>
Cotisations des membres		90'480.19	17.6%	90'680.00	18.2%
Collectes		162'027.10	31.6%	185'682.34	37.3%
Dons généraux		129'780.25	25.3%	133'452.51	26.8%
Dons liés (fonds)	5	19'132.31	3.7%	36'646.00	7.4%
Legs & successions		0.00	0.0%	82'970.00	16.7%
Autres produits		5'559.40	1.1%	4'651.80	0.9%
<b>CHARGES DE PROJETS &amp; BUTS ACAT</b>		<b>397'701.82</b>	<b>77.5%</b>	<b>384'249.72</b>	<b>77.3%</b>
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	5	20'000.00		25'000.00	
Interventions & actions		19'410.90		16'012.20	
Campagnes		36'807.35		37'845.50	
Sensibilisation & formation droits humains		23'198.87		22'190.61	
Focus droits humains - Suisse		7'774.20		1'530.75	
Focus droits humains - international	8	15'000.00		15'000.00	
Charges de personnel - buts ACAT	9	242'298.23		234'822.72	
Charges de fonctionnement - buts ACAT	10	33'212.27		31'847.94	
<b>CHARGES ADMINISTRATIVES</b>		<b>84'099.89</b>	<b>16.4%</b>	<b>80'866.17</b>	<b>16.3%</b>
Charges de personnel - administration	9	64'612.86		62'619.38	
Charges de fonctionnement - administration	10	18'807.03		17'566.79	
Amortissements		680.00		680.00	
<b>CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>31'354.61</b>	<b>6.1%</b>	<b>32'215.83</b>	<b>6.5%</b>
Charges de personnel - recherche de fonds	9	16'153.21		15'654.85	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds	10	2'214.15		2'123.20	
Publicité et recherche de fonds		12'987.25		14'437.78	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>513'156.32</b>	<b>100.0%</b>	<b>497'331.72</b>	<b>100.0%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-106'177.07</b>	<b>-20.7%</b>	<b>36'750.93</b>	<b>7.4%</b>
Résultat financier		-777.45		-873.70	
Charges extraordinaires	11	-14'660.00		0.00	
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS</b>		<b>-121'614.52</b>	<b>-23.7%</b>	<b>35'877.23</b>	<b>7.2%</b>
Variation du capital des fonds	5	867.69		-11'646.00	
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>-120'746.83</b>	<b>-23.5%</b>	<b>24'231.23</b>	<b>4.9%</b>
<b>Attributions du résultat annuel</b>					
ACAT-Suisse		-120'142.38		24'113.28	
Groupes ACAT		-604.45		117.95	

## TABLEAU DE FINANCEMENT

	2017	2016
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	-120'746.83	24'231.23
<b>FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	-3'174.70	1'584.88
Amortissement d'immobilisations corporelles	680.00	680.00
Variation des créances	-736.20	5'061.60
Variation des comptes de régularisation d'actifs	-3'970.35	-942.95
Variation des créanciers et engagements	3'034.10	-10'260.07
Variation des comptes de régularisation de passifs	-2'182.25	7'046.30
<b>FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>	-867.69	11'646.00
Variation capital des fonds	-867.69	11'646.00
<b>VARIATION DES DISPONIBILITÉS</b>	<b>-124'789.22</b>	<b>37'462.11</b>
Etat initial au 1er janvier	407'374.94	369'912.83
Etat final au 31 décembre	282'585.72	407'374.94

## VARIATION DES FONDS

FONDS LIÉS	Etat au 1.01	Attributions	Affectations	Variation	Etat au 31.12
EMINED Cameroun	21'340.00	3'869.95	10'000.00	-6'130.05	15'209.95
SOHRAM Turquie	23'706.40	15'262.36	10'000.00	5'262.36	28'968.76
<b>TOTAL CAPITAL DES FONDS</b>	<b>45'046.40</b>	<b>19'132.31</b>	<b>20'000.00</b>	<b>-867.69</b>	<b>44'178.71</b>

## VARIATION DU CAPITAL

CAPITAL	Etat au 1.01	Attributions	Affectations	Etat au 31.12
Capital libre	357'686.04		-120'746.83	236'939.21
Résultat de l'exercice		-120'746.83	120'746.83	0.00
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>357'686.04</b>	<b>-120'746.83</b>	<b>0.00</b>	<b>236'939.21</b>

CAPITAL ACAT-SUISSE AU 31.12	2017	2016
Capital ACAT-Suisse au 1.01	357'686.04	333'454.81
Résultat ACAT-Suisse	-120'142.38	24'113.28
Résultat groupes ACAT	-604.45	117.95
	<b>236'939.21</b>	<b>357'686.04</b>

## ANNEXE AUX COMPTES 2017

**Les comptes 2017 présentent une perte de 120'746.83 francs (CHF). Les recettes 2017 s'élèvent à 406'979.25 francs. Aucun don extraordinaire (leg) n'a été enregistré en 2017 contrairement à 2016 où une somme de 82'970.- francs avait été versée. Les charges globales 2017 se sont élevées à 527'726.08 francs, dont une charge extraordinaire de 14'660.- francs consacrée à un mandat externe afin de redéfinir la stratégie à moyen et long terme de l'organisation. Le capital de l'organisation s'élève au 31.12.2017 à 236'939.21 francs, en baisse de 33,8%.**

**La perte budgétée pour 2017 était de 49'500.- francs. L'excédent de perte réalisé s'explique par des recettes non atteintes à hauteur de 50'000.- francs, une charge extraordinaire pour mandat externe de 14'660.- francs et des frais de fonctionnement non prévisibles (problèmes informatiques, frais de graphiste).**

Les explications ayant trait aux diverses rubriques numérotées dans le bilan et le compte d'exploitation se trouvent dans l'annexe aux comptes ci-après. Les comptes des groupes ACAT locaux sont intégrés dans le compte d'exploitation de l'ACAT-Suisse.

**La société d'audit BDO SA à Berne** a contrôlé les présents comptes annuels en date du 15 mars 2018. Le rapport de révision figure à la page 9 de ce document et sera lu lors de l'Assemblée générale 2018. Il peut être obtenu auprès du Secrétariat de l'ACAT-Suisse.

### MISSION ET BUTS

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'« Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ». Elle s'engage aujourd'hui pour l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier par le biais de campagnes, de lettres d'intervention et d'opérations de sensibilisation. L'organisation fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU en 1948 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires et de procès inéquitables, et lutte contre les conditions de détention inhumaines. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger, qui s'engagent respectivement pour les victimes de la torture en Turquie et pour les détenus mineurs au Cameroun.

### PRINCIPES APPLIQUÉS

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation ont été effectués selon les prescriptions du code des obligations (CO). Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableaux de variation du capital, annexe) reflètent la situation financière réelle au sens de la législation régissant les organisations à but non lucratif. La reddition des comptes respecte les exigences de Swiss GAAP RPC (RPC de base et RPC 21) et de la ZEW0.

#### **Actifs et passifs**

Le décompte des actifs et des passifs est effectué à la valeur nominale.

#### **Amortissements**

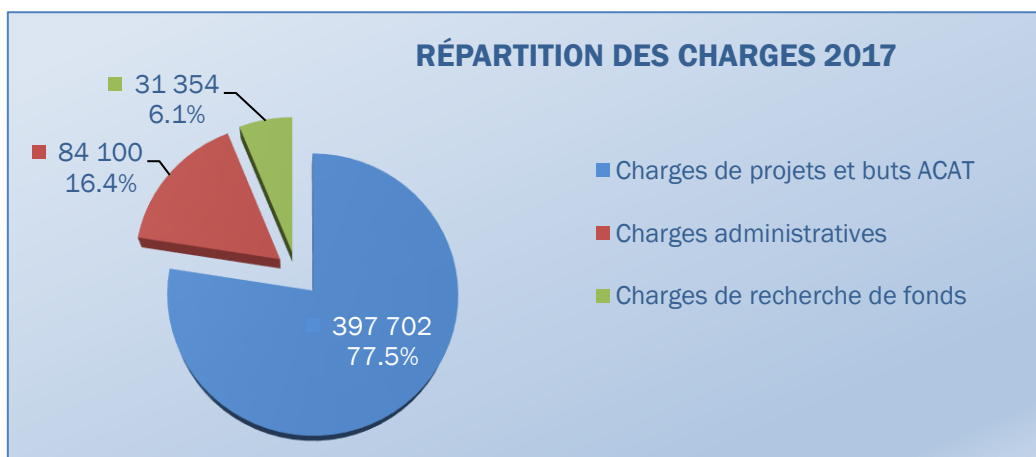
Les investissements sont amortis à parts égales sur cinq ans.

#### **Continuité**

La continuité dans la présentation et l'évaluation est garantie. Les produits et les charges des fonds sont inclus dans le compte d'exploitation.

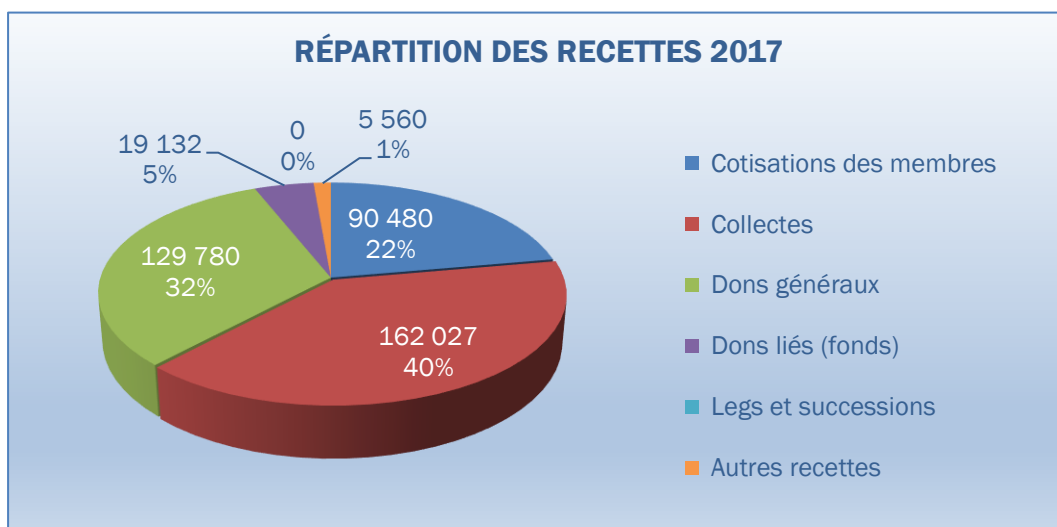
## RÉPARTITION DES CHARGES

Les charges ont été réparties conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et à la méthodologie de la ZEWO. Ainsi, les charges de personnel et de fonctionnement ont été comptabilisées à 75% comme des dépenses allouées aux buts ACAT, à 20% comme des charges administratives, et à 5% comme des charges de recherche de fonds. Cette répartition est basée sur une analyse de la répartition des heures de travail consacrées aux activités concernées. Les charges directes pour la réalisation des projets et buts ACAT ont été reprises à 100%.



## ÉVOLUTION DES RECETTES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
Cotisations membres	96'942	97'300	91'044	96'741	94'825	90'680	90'480	<b>94'002</b>
Collectes	165'852	194'629	195'269	187'892	210'224	185'682	162'027	<b>185'939</b>
Dons généraux	175'840	120'239	119'898	116'482	146'518	133'452	129'780	<b>134'601</b>
Legs & successions	0	51'000	197'325	63'280	0	82'970	0	<b>56'368</b>
<b>Total recettes libres</b>	<b>438'634</b>	<b>463'168</b>	<b>603'536</b>	<b>464'395</b>	<b>451'567</b>	<b>492'784</b>	<b>382'287</b>	<b>470'910</b>
Dons liés (fonds)	0	0	26'808	12'889	22'126	36'646	19'132	<b>16'800</b>
Autres recettes	3'722	3'873	4'762	11'120	6'345	4'652	5'560	<b>5'719</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>442'356</b>	<b>467'041</b>	<b>635'106</b>	<b>488'404</b>	<b>480'038</b>	<b>534'082</b>	<b>406'979</b>	<b>493'429</b>



## Chiffre 1 – Créances

Il s'agit d'un avoir lié aux assurances sociales

## Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent d'une part les paiements reçus en janvier 2018 provenant de cotisations et collectes réalisées en 2017 et d'autre part, des charges payées d'avance pour 2018.

## Chiffre 3 – Engagements

Les engagements comprennent les factures concernant l'année 2017 qui n'ont été payées qu'en 2018.

## Chiffre 4 – Passifs de régularisation

Les passifs transitoires représentent les dépenses estimées pour l'année 2017 pour lesquelles nous n'avons reçu encore aucune facture.

## Chiffre 5 – Capital des fonds liés

L'évolution de nos deux fonds liés (EMINED et SOHRAM) est détaillée dans le tableau de variation des fonds.

## Chiffre 6 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital est détaillée dans le tableau de variation du capital.

## Chiffre 7 – Recettes

Les recettes sont également présentées dans les tableaux « Evolution des recettes » et « Répartition des recettes ».

Les cotisations des membres sont stables par rapport à 2016.

Les collectes sont en baisse de 12.7% par rapport à 2016.

Les dons généraux sont en baisse de 2.8% par rapport à 2016.

L'organisation n'a reçu aucun legs ou don extraordinaire en 2017.

Les dons liés aux fonds sont en baisse de 47.8% par rapport à 2016. Cette différence s'explique en partie parce qu'en 2016 un deuxième appel aux dons avait été fait pour les frais de fonctionnement d'EMINED.

Sur les 300 contributeurs des collectes, plus de 90% sont des non-membres. Leur apport constitue également plus de 90% de ces recettes.

**Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus par des cotisations, des dons et des collectes, nous permettant ainsi d'accomplir notre travail.**

## Chiffre 8 – FIACAT

Le Comité a renouvelé la contribution annuelle de 15'000.- francs à l'organisation faïtière FIACAT pour son travail international au service des droits humains.

## Chiffre 9 – Charges de personnel

Charges globales de personnel	2017		2016	
Charges salariales	276'568.95	88.3%	263'337.20	84.1%
Charges assurances sociales	45'537.35	14.5%	43'293.20	13.8%
Autres charges de personnel	958.00	0.3%	6'466.54	2.1%
<b>Total charges de personnel</b>	<b>323'064.30</b>	<b>100.0%</b>	<b>313'096.94</b>	<b>100.0%</b>

Les assurances sociales comprennent les cotisations AVS, chômage, caisse de pension, assurances accidents et perte de gain maladie. L'effectif du personnel fixe s'est élevé à 2.8 postes (2016, 2.7 postes) à plein temps. Par ailleurs, en 2017, nous avons payé une prime d'ancienneté à deux collaborateurs ayant atteint 10 respectivement 20 ans d'activité et nous avons employé une stagiaire à un taux d'occupation de 60% depuis le mois de septembre. Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à indiquer sa rémunération. Une personne a été payée à l'heure pour le nettoyage des bureaux.

#### **Travail bénévole**

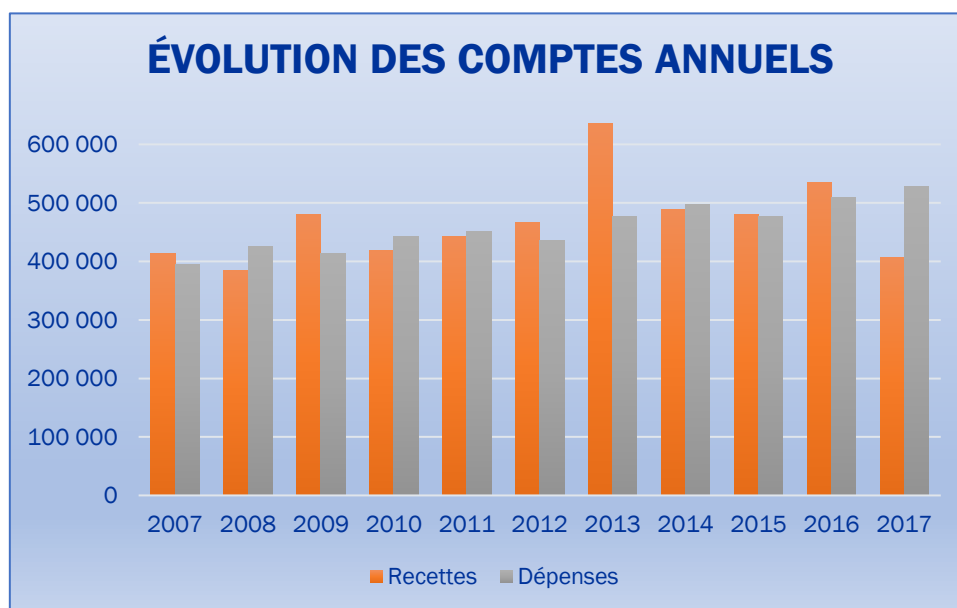
En 2017, les membres du Comité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs bénévoles ont fourni 1900 heures de travail non rémunérées. **En imaginant que ces heures aient été payées à un tarif horaire de 40.- francs, on obtient l'impressionnante somme de 76'000.- francs offerte par nos bénévoles à l'ACAT-Suisse.**

#### **Chiffre 10 – Dédommagement du Comité**

Ce chiffre inclut des dédommagements de frais de 1'306.20 francs pour les membres du Comité. Ce montant comprend les frais effectifs de déplacement et de représentation. Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni aucun autre type de bonifications.

#### **Chiffre 11 – Charges extraordinaires**

En 2017, une charge extraordinaire de 14'660.- francs a été consacrée à un mandat externe auprès de la société Socialdesign AG à Berne, afin de redéfinir la stratégie à moyen et long terme de l'organisation.





# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Tél. +41 34 421 88 10  
Fax +41 34 422 07 46  
www.bdo.ch

BDO SA  
Hodlerstrasse 5  
3001 Berne

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'association

### Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 15 mars 2018

BDO SA

Thomas Stutz

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Expert-réviseur agréé

Annexe  
Comptes annuels

## BUDGET 2019 (proposition à l'Assemblée Générale du 26.05.2018)

	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
<b>RECETTES</b>					
Cotisations des membres	90'680.00	90'480.19	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Collectes	185'682.34	162'027.10	200'000.00	200'000.00	170'000.00
Dons généraux	133'452.51	129'780.25	130'000.00	150'000.00	140'000.00
Dons liés (fonds)	36'646.00	19'132.31	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Legs & successions	82'970.00	0.00	0.00	0.00	10'000.00
Autres produits	4'651.80	5'559.40	6'000.00	6'000.00	5'000.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>534'082.65</b>	<b>406'979.25</b>	<b>456'000.00</b>	<b>476'000.00</b>	<b>445'000.00</b>
<b>CHARGES</b>					
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	25'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Interventions & actions	16'012.20	19'410.90	19'000.00	15'500.00	18'000.00
Campagnes	37'845.50	36'807.35	33'200.00	31'000.00	34'500.00
Sensibilisation & formation droits humains	22'190.61	23'198.87	35'000.00	35'000.00	20'000.00
Focus droits humains - Suisse	1'530.75	7'774.20	4'200.00	7'200.00	2'000.00
Focus droits humains - international	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	14'000.00
<b>Charges directes projets et buts ACAT</b>	<b>117'579.06</b>	<b>122'191.32</b>	<b>126'400.00</b>	<b>123'700.00</b>	<b>108'500.00</b>
Charges de personnel	313'096.94	323'064.30	323'000.00	328'000.00	324'000.00
Charges de fonctionnement	66'655.72	67'900.70	55'400.00	66'900.00	60'500.00
Charges et produits financiers	873.70	777.45	700.00	700.00	800.00
Charges extraordinaires	0.00	14'660.00	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	36'646.00	19'132.31	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Prélèvements des fonds	-25'000.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00
<b>Autres charges</b>	<b>392'272.36</b>	<b>405'534.76</b>	<b>379'100.00</b>	<b>395'600.00</b>	<b>385'300.00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>509'851.42</b>	<b>527'726.08</b>	<b>505'500.00</b>	<b>519'300.00</b>	<b>493'800.00</b>
<b>Excédent produits / charges</b>	<b>24'231.23</b>	<b>-120'746.83</b>	<b>-49'500.00</b>	<b>-43'300.00</b>	<b>-48'800.00</b>

## ORGANIGRAMME

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** (Membres)

**ORGANE DE RÉVISION**

**COMITÉ**

(Direction de l'association, orientation stratégique)

**PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES**

Elisabeth C. Miescher

**MEMBRES GERMANOPHONES  
THÉOLOGIE,  
RECHERCHE DE FONDS**  
Andreas Moor

**VICE-PRÉSIDENTE,  
MEMBRES FRANCOPHONES  
DROITS HUMAINS CH**  
Christine Morerod

**RELATIONS EXTÉRIEURES**  
Xaver Pfister

**FINANCES, THÉOLOGIE**  
Michael Steck

**GROUPES ACAT**

**SECRETARIAT** (Niveau opérationnel)

**DIRECTION, RESSOURCES HUMAINES, TRADUCTIONS**

Bettina Ryser Ndeye, Secrétaire générale

**ADMINISTRATION**

Yvette Spicher

**CAMPAGNES ET COMMUNICATION**

Sophie Kreutzberg

**COMPTABILITÉ**

Guy Magnin

**INTERVENTIONS ET DOSSIERS JURIDIQUES**

Dominique Joris

**BÉNÉVOLES**